

avec le territoire suivant, savoir : les septième, huitième et neuvième rangs du canton Signay, et la partie des quatrième, cinquième et sixième rangs du même canton, depuis le lot No. treize inclusivement, jusqu'au lot No. vingt-cinq aussi inclusivement, tout le rang Saguenay du canton de Labarre; la partie nord des quatrième, cinquième et sixième rangs du dit canton, à partir du No. sept inclusivement et toute l'île d'Alma;

2. D'annexer les terres et propriétés de Louis Hubert et Pierre Bonville, tous deux cultivateurs, à Sainte-Marie, comté de Beauce, à la municipalité de Sainte-Marguerite, comté de Dorchester;

3. D'ériger en municipalité scolaire sous le nom de "Saint-Télesphore de Montjoy," dans le comté de Soulanges, la paroisse du même nom, dans le comté de Soulanges, comprenant le territoire suivant, savoir : 1. Toute la concession Saint-André des deux côtés, y compris le gore du Seigneur et la concession Saint-Patrice; 2. Toute la concession Saint-George, la concession Sainte-Catherine des deux côtés, depuis le No. cent dix-neuf jusqu'au No. trois cent vingt-trois inclusivement, maintenant occupé par Jos. Garand et Xavier Hurlbaw; 3. Les deux concessions des Anges; 4. Toute la partie ouest de la concession Saint-Antoine.

Par un ordre en conseil en date du 28 juillet dernier 1877 :

Comté de Charlevoix.—La localité connue sous le nom de "Village de la Pointe au Pic," tel qu'il est érigé pour les fins municipales par le chapitre 46 de la 40e Victoria.

Comté de Rimouski.—Le canton Duquesne, sous le nom de "Saint-Valérien," avec les mêmes limites qui sont assignées au dit canton.

Par un ordre en conseil en date du 11 août courant 1877 :

D'ériger en municipalité scolaire la nouvelle paroisse de Sainte-Marie-Magdeleine, partie dans le comté de Saint-Hyacinthe et partie dans le comté de Rouville, telle qu'elle est érigée civilement par Proclamation du Lieutenant-Gouverneur, en date du quinzième jour de mai 1877.

De changer le nom de la municipalité de Rustico, dans le comté de Bonaventure, en celui de Saint-Alexis de Matapédia, et de lui donner les limites suivantes, savoir : borné à l'ouest par le lot numéro trente-sept du deuxième rang de la rivière Rustigouche, les lots numéro trente-quatre des troisième et quatrième rangs continuant en ligne droite jusqu'à la limite du canton de Matapédia, au nord-ouest par les limites du canton susdit, à l'est par le premier rang sud du même, et au nord par la rivière Matapédia.

De comprendre dans les limites assignées à la municipalité scolaire de Notre-Dame des Sept Douleurs, dans le comté de Temiscouata, par Proclamation du dix-neuvième jour de septembre dernier 1876, celle de toute la paroisse, telle qu'érigée civilement par Proclamation, en date du dix-huitième jour de novembre mil huit cent soixante et quatorze.

Il a plu à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 7 décembre courant 1877, et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés, d'ériger en municipalité scolaire la paroisse de Sainte-Thécle, comté de Champlain, avec les limites qui lui sont assignées dans la proclamation du vingt-trois septembre mil huit cent soixante et quatorze, l'érigéant en paroisse pour les fins civiles; et de nommer MM. Hubert Legaré, François d'Assise Cloutier, Charles Cloutier, Guillaume Plamondon et Joseph Aylwin, pour être commissaires d'écoles de la dite municipalité.

Il a plu à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, par ordre en conseil, en date du 4 décembre courant 1877, et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés, de changer le nom de la municipalité scolaire de "Waterloo," comté d'Ottawa, en celui de municipalité scolaire de "Pointe à Gattéau."

COMMISSAIRES

Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu par un ordre en conseil, en date du 12 juin courant, 1877, et en vertu des pouvoirs que lui confère les 48e et 136e clauses du chap. 15 des Statuts Révisés du Bas-Canada, faire la nomination de commissaires d'écoles suivante, savoir :

Comté de Bagot, Saint-Simon.—M. Pierre Lacroix, en remplacement de M. Joseph Dupuis, qui a quitté définitivement la municipalité, et qui n'a pas été remplacé par élection.

Par un ordre en conseil en date du 28 juillet dernier 1877 :

Comté de Rimouski, Saint-Valérien.—MM. Anselme Goudreau, Oclavo Beaupré, Fabien St. Pierre, Anselme Vaillancourt et Joseph Ouellet.

Par un ordre en conseil en date du 7 septembre courant 1877 :

Bellechasse, Saint-Cajetan.—MM. Anselme Lacroix et Narcisse Gagnon en remplacement de MM. Pierre Poullart et Michel Roy.

Bonaventure, Matapédia.—M. William Robertson, en remplacement de M. Nathaniel Modess.

Gaspé, Anse-à-Valeau.—MM. Hyacinthe Boulet, Aubin Tapp, Zéphirin Bonet, George Gauthier et William Henley. Commission reconstituée.

Kamouraska Sainte-Hélène.—M. Michel Morin, en remplacement de M. Evariste Michaud.

Kamouraska, Sainte-Éléuthère.—MM. Thomas Desjardins et Ignace Nadeau, en remplacement de MM. Eusébe Sirois et Joseph Lebel.

Montcalm, Saint-Alphonse de Liguori.—M. Simon Richard, en remplacement de M. Sévère Dugas.

Montmorency, Saint-Pierre.—M. François Paradis, en remplacement de M. Ignace Goulet.

Ottawa, Saint-Ange Gardien.—M. Michel Nadon, en remplacement de lui-même.

Richelieu, Sorel (paroisse).—MM. Clément Gournoyer et Paul Gournoyer, en remplacement de MM. Paul Millette et Michel Chalifoux.

Richmond, Windsor Mills.—M. Ralph Traviss, en remplacement de M. E. McCully.

Richmond, Windsor (canton).—M. Duncan Hutton, en remplacement de M. James Shanks.

Rimouski, Notre-Dame du Sacré-Cœur.—M. François Drapeau, en remplacement du Rév. M. Charles Guay.

Temiscouata, Saint-François-Xavier de Viger.—MM. Michel Moreau et Télesphore Dion, l'élection ayant été présidée par quelqu'un qui ne savait pas signer.

Yamaska, Saint-Bonaventure.—Le Rév. M. A. Lamy et M. Edouard Salvas, en remplacement de MM. Guillaume Dauplaise et Narcisse Anthoine.

Arthabaska, Chester-Est.—M. Antoine Lallier qui avait été élu l'année dernière, mais son élection ayant été contestée, il a confessé jugement et n'a pas été remplacé jusqu'à ce jour.

Richelieu, Saint-Roch.—M. Paschal Haller, en remplacement de M. Joseph Langevin.

Rimouski, Dalibaire.—MM. Eusébe St. Pierre et William Groussot, en remplacement de MM. Séverin Verreault et Xavier Lemieux.

Drummond, West-Wickham.—M. Patrick Timmens, en remplacement de M. Thomas Tormey, décédé.

Montmagny, Village de Montmagny.—MM. François-Xavier Gendreau et Edouard Lemieux, en remplacement d'eux-mêmes.

Ottawa, Lowe.—MM. John Cudly, jr., et Richard Daily, en remplacement de MM. John Hogan et Martin Gannon.

Saguenay, Rivière Sainte-Marguerite.—MM. Pierre Gauthier, William Gravel, Siméon Dufour, Johnny Gauthier et Janvier Gravel.

Par ordre en conseil en date du 12 novembre courant 1877 :

Bonaventure, Paspébiac.—Le Rév. M. Cyprien Larrivée et M. Louis Huard, fils de Gilbert, en remplacement de MM. Didace Gaudmont et Salomon Castilloux.

Charlevoix, Eboulements.—Le Rév. M. P. Boily, en remplacement de M. François Xavier Côté.

Montmorency, Saint-Pierre.—M. Théophile Morency, en remplacement de M. François Paradis, décédé.

Nicolet, Saint-Samuel.—M. Uldorique Poirier, en remplacement de M. Ephrem Provencher.

Québec, Stoneham.—MM. Augustin Loignon et John Poyne, en remplacement de MM. William Corrigan et Joseph Verret.

Saint-Hyacinthe, Saint-Charles.—M. Louis Napoléon Messier, en remplacement de lui-même. L'assemblée du mois de juillet dernier est illégale pour avoir été tenue à neuf heures au lieu de dix heures du matin.

Par un ordre en conseil en date du 20 novembre dernier 1877 :

Beauce, Saint-Victor de Tring.—M. Hubert Pepin, en remplacement de M. Joseph Paré, qui ne se trouve pas dans les limites de la municipalité.

Charlevoix, Pointe au Pic.—MM. George Warren, fils de Jean, Thomas Desrochers, fils, Johnny Gagnon, fils d'Augustin, George Duberger et Xavier Warren. Municipalité nouvelle.

Drummond, Drummondville.—Urged Richard, écuyer, en remplacement de Henri B. Lindsay, décédé.

Drummond, Kingsay.—M. William Lyster, en remplacement de M. Richard McManis, décédé.

Deux-Montagnes, Saint-Joachim.—MM. Magloire Lalonde et Paul Doré, en remplacement de MM. Magloire St. Jacques et Jean-Baptiste Lemay.

Gaspé, La Magdeleine.—MM. Joseph Boulet, fils, et Antoine Ouellet, en remplacement de MM. George Synotto et Damaso Emond, dont le temps d'office est expiré en 1876, et Xavier Synotto et Joseph